



LIVRET D'ACCUEIL
COLLEGE ST MICHEL 3^{ème}
RENTREE 2023-2024



Tél. : 02 40 72 49 49 – Courriel : contactlycee@ec-erdre.fr

Site de l'ensemble scolaire - www.ec-erdre.fr

Entrée administrative : 13 rue du Général Leclerc –44390 NORT SUR ERDRE

Entrée des élèves : boulevard Pasteur – 44390 NORT SUR ERDRE

1. DATES IMPORTANTES

1.1. Date de rentrée

La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre 2023 à 8h10, boulevard Pasteur**.
Prévoir un **cadenas**, le jour de la rentrée, pour le casier.

1.2. Horaires des cours et d'ouverture

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les cours sont assurés :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h10 à 16h00,
- les mercredis de 8h10 à 12h05.

1.3. Réunion de parents

Vous pouvez noter dès à présent la date de la réunion de parents : **lundi 25 septembre 2023**

1.4. Dates de stage

Pour les 3èmes, **un stage de découverte obligatoire aura lieu du 5 au 9 février 2023**

Les conventions de stage seront distribuées à la rentrée par le professeur principal.

Vous pouvez aussi les imprimer depuis le site du collège Saint Michel :

http://www.ec-erdre.fr/college_upload.html

1.5. Vacances scolaires

TOUSSAINT	Du samedi 21 octobre au dimanche 05 novembre 2023
NOEL	Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 07 janvier 2024
HIVER	Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
PRINTEMPS	Du samedi 20 avril au dimanche 05 mai 2024
PONT ascension	Du mercredi 08 mai au dimanche 12 mai 2024
ETE	Fin juin 2024

2. SUIVI DU JEUNE

2.1. Absences – Retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé avant 10h à la vie scolaire le jour même par téléphone au **02.40.72.49.49**, via la messagerie École Directe ou par mail viescolaire@ec-erdre.fr

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite, précisant le motif, auprès de la vie scolaire. L'autorisation sera ou non accordée suivant le bien-fondé du motif invoqué.

Dans tous les cas, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire justifier son absence.

2.2. Carnet de correspondance numérique

Le carnet de correspondance numérique est accessible via École Directe.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. Les responsables de l'élève peuvent aussi l'utiliser pour **demander un rendez-vous avec les professeurs.**

Le carnet de correspondance sera **utilisé pour notifier les absences et les retards**

Vous devez le consulter très régulièrement.

2.3. École directe

Vous avez la possibilité de consulter messages, notes, bulletins, absences et retards... sur le site : www.ecoledirecte.com .

Pour les nouvelles familles, nous vous communiquerons par mail et sms avant la rentrée vos codes d'accès.

Pour les nouveaux élèves, les codes d'accès seront donnés à la rentrée en version papier.

2.4. Certificat de scolarité

Les certificats de scolarité seront disponibles sur le site École Directe, rubrique Documents, début septembre.

2.5. Comptabilité

Un seul relevé de frais annuel familial vous sera communiqué sur École Directe.

2.6. Conseil de classe

Le conseil de classe se réunit une fois par trimestre pour faire le bilan de la classe et du travail de l'élève. Les dates vous seront communiquées en septembre.

Les membres qui composent ce conseil sont les suivants :

- La directrice adjointe et/ou le directeur des études,
- Le professeur principal,
- L'équipe pédagogique,
- Les élèves délégués (1^{er} et 2^{ème} trimestre uniquement),
- Les parents correspondants.

2.7. Rencontre avec un professeur

Le **professeur principal est votre interlocuteur privilégié**. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant. **Vous le rencontrerez au moins une fois pour l'orientation, au plus tard début mars.**

Vous pouvez **prendre rendez-vous avec lui ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou de la messagerie École Directe, dès que vous le jugez nécessaire.**

3. CONTACTS UTILES

Votre question concerne :	Interlocuteur :	
Absences, retards, retenues, self	Vie scolaire	02.40.72.49.49 École Directe viescolaire@ec-erdre.fr
Service administratif, examens Fonctionnement École Directe	Mme EVIN	02.40.72.49.49 École Directe kevin@ec-erdre.fr
Service comptabilité, bourses Règlement restauration	Mme PLAYOUST	02.28.30.30.70 École Directe cplayoust@ec-erdre.fr
Suivi scolaire de votre enfant	Professeurs Professeur principal	École Directe
Direction des études 3 ^e	Mme MERRE	cmerre@ec-erdre.fr École Directe
Directeur adjoint	M. FONTENEAU	cfonteneau@ec-erdre.fr École Directe
Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	eclement@ec-erdre.fr École Directe
APEL		apelstchristophe@ec-erdre.fr École Directe